

## AOÛT-SEPTEMBRE : mois du souvenir

L' Association rappelle à ses adhérents qu'à l'occasion de la commémoration de la Libération de Gaillac, une cérémonie se déroulera devant la stèle du camp de Brens, le Dimanche 17 Août à 10h30.

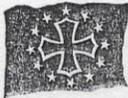
Nous serons présents au Monument aux Morts de Gaillac où la cérémonie se limitera au dépôt d'une gerbe du Souvenir par M. Robert Mège, Président du groupe Vendôme. Le cortège se dirigera vers le square Joffre où a été édifée une statue représentant une femme aux mains liées levant le visage vers le ciel, en souvenir de l'itinéraire suivi, non seulement le 26 Août 1942 par les déportées juives vers Auschwitz, mais également par la plupart des internées de la gare au camp de Brens ou inversement.

Le 26 Août 1942, lors de la grande rafle antijuive dans la zone non occupée, Brens livre son contingent d'internées : 31. Elles rejoignent au camp de St Sulpice, les autres juifs arrêtés dans tout le département du Tarn avant de partir pour le camp d'extermination. En participant à cette cérémonie, vous contribuerez, par votre présence, à en faire un moment significatif pour l'Association dont vous êtes membre. Soutenue par le Groupe Vendôme et des organisations départementales de la Résistance, elle a comme vous le savez, le désir et la volonté de créer un Historial de la Déportation et de la Résistance sur l'emplacement du Camp.

Nous tenons toujours présent en notre esprit qu' "OUBLIER LE PASSE, C'EST SE CONDAMNER À LE REVIVRE". Animés de cet état d'esprit - plus jamais ça - nous portons aussi à votre connaissance la cérémonie en hommage aux internés et déportés du Camp de St-Sulpice, lieu d'emprisonnement et de déportation pour près de 5000 personnes d'Octobre 1940 à Août 1944, avec la présence d'Henri Steiner, l'un des rescapés d'Auschwitz.

Ci-après la photocopie de l'invitation de la Municipalité :

COMMUNE  
DE  
SAINT-SULPICE



HOTEL DE VILLE  
RUE DE REIMS  
81370 SAINT-SULPICE  
Tél. 05 63 40 22 00  
Fax 05 63 40 23 30

LE MAIRE DE SAINT-SULPICE  
ET  
LE CONSEIL MUNICIPAL

ont l'honneur de vous faire connaître qu'une cérémonie commémorative se déroulera devant la Stèle du Camp d'Internement de St-Sulpice le :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2003 à 11 H 00

La mise en place se fera sur les lieux de la cérémonie à 11 h.

Je vous serais obligé de bien vouloir nous faire l'honneur de votre présence.

## CALENDRIER DE L'ANNEE 2003

I - Samedi 6 Septembre, stèle du Camp d'Internement de St Sulpice : Cérémonie commémorative de la Déportation (voir commentaire et invitation page précédente)

II - Samedi 20 et Dimanche 21 Septembre, à Lacaune, ancien centre d'assignation à résidence des Juifs sous Vichy.

Deuxième COLLOQUE à l'initiative de la dynamique association "AMITIES JUDEO-LACAUNAISES" qui s'est créée, suite à l'impact émotionnel des recherches effectuées sur les rafles d'Août 1942 et de Février 1943 par une étudiante de la cité thermale, Sandra MARC (devenue professeur ; intervenante le dimanche matin ; voir programme) . Il faut rappeler que, lors de cette première rafle d'Août 1942, la zone Sud n'était pas encore occupée par les nazis (elle le sera en réplique au débarquement allié du 8 Novembre 1942). Le pétainisme y bénéficiait d'une réelle popularité et l'adhésion au régime de Vichy des populations catholiques de la Montagne Tarnaise, plus ou moins imprégnées d'antisémitisme et de xénophobie, restait forte. La rafle d'Août 1942, en touchant des familles entières, avait, certes, créé un certain émoi à Lacaune et dans la région mais sans susciter encore - malheureusement - une réaction de dégoût et de défiance à l'égard du régime, et donc de réelle volonté de vigilance et de protection à l'égard des Juifs, qui avaient pu s'échapper, qu'ils soient d'origine étrangère ou pas. Il faut attendre la deuxième rafle de Février 1943 pour que l'opinion bascule complètement : 29 juifs en sont les victimes dont Szaja FIJALKOW, père de l'actuel Président des "AMITIES JUDEO-LACAUNAISES". Dès lors, les quelques réfugiés juifs rescapés sont effectivement protégés lors des nouvelles tentatives de rafles , tout le pays étant devenu hostile.

La Municipalité actuelle de Lacaune , avec son Maire, Mr André CABROL, a le mérite d'apporter son entier soutien au devoir de mémoire : une imposante plaque rappelant, au travers de 119 noms gravés dans le granit, le souvenir des disparus - hommes, femmes et enfants dont de nombreux ressortissants belges - a été inaugurée, au coeur de la cité, le 17 Avril 1999. Les contacts avec les "AMITIES JUDEO-LACAUNAISES" se font, d'ailleurs, par l'intermédiaire du Secrétariat de Mairie de Lacaune (voir 4° page du programme). La consultation complète de ce dernier vous permettra de juger vous-même de l'exceptionnelle concentration d'universitaires, d'historiens et de témoins de cette époque, venus de Toulouse, de Paris, de Berlin, et de Jérusalem, pour traiter du thème "LES FEMMES À L'EPREUVE DES ANNEES 40, Juives et non-juives, résistance et entraide". Le Comité d'Organisation et le Comité Scientifique (voir 4° page du programme) ont prévu aussi la reprise, le Samedi 20 Septembre, en soirée, du spectacle conté par GIGI BIGOT "Peau d'Ame" dont l'une des premières représentations avait eu lieu le 8 Mars de cette année à Gaillac. Cette mise en scène de la Mémoire qui prend appui sur les témoignages et la vie même d'une ancienne internée du Camp de Brens - en l'occurrence Angelita BETTINI - apportera au Colloque Scientifique un riche complément avec la puissance et la force décuplée , au travers de la fiction, de la sensibilité et de l'émotion suscitées par le recours au poétique et à l'imaginaire. C'est une occasion pour tous ceux qui ont été enchantés par cette création, animée par l'une des meilleures conteuses de France de la revoir et surtout une occasion pour tous ceux qui regrettent de l'avoir manquée.

De plus, vous pourrez observer que notre Présidente Angélita BETTINI participera à la "TABLE RONDE AVEC DES TEMOINS" le dimanche après-midi, la journée étant consacrée plus particulièrement aux "DESTINS DE FEMMES DANS LA REGION MIDI-PYRENEES". Notre association sera aussi présente au travers de notre propre Exposition.

Vous trouverez dans les lignes qui suivent des extraits de la "PRESENTATION DU COLLOQUE" réalisée par les AMITIES JUDEO-LACAUNAISES.

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement de celui qui s'est tenu à Lacaune les 15 et 16 septembre 2001<sup>1</sup>. Suite au succès rencontré par celui-ci et pour répondre à la demande de nombreux participants, ce deuxième colloque vise donc à reprendre, en se centrant sur un point plus précis, la question des relations entre Juifs et non-Juifs dans le Tarn et le Midi toulousain pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les travaux réalisés sur cette période, et en particulier ceux présentés au 1<sup>er</sup> colloque de Lacaune, font apparaître en effet que les femmes ont été pleinement engagées dans les diverses actions effectuées alors, mais que cette participation est généralement occultée ou signalée en passant sans que le regard s'y arrête vraiment. En consacrant un colloque spécifiquement aux actes accomplis par les femmes, notre propos vise à la fois à rendre justice à celles-ci et à commencer un inventaire de ce que furent les formes de leur action au secours des Juifs et, ce faisant, de mieux cerner la nature précise de celle-ci.

Dans un domaine, celui de la Seconde Guerre mondiale, où l'éclairage a d'abord été mis sur les aspects militaires et sur les phénomènes associés, déportations notamment, il paraît maintenant nécessaire de mettre l'accent sur la société civile et en particulier sur les formes de résistance et d'entraide qui s'y sont développées. C'est dans un tel contexte que le rôle des femmes peut en effet apparaître primordial et leur contribution parfois décisive. Il importe cependant, et tout d'abord, de voir dans quelle mesure les femmes ont participé directement, comme les hommes, aux actions politiques et militaires, mais aussi dans quelle mesure elles ont joué d'autres rôles. Sur le plan politique, certaines ont été très actives, participant au choix des orientations ou assumant des responsabilités. Sur le plan militaire, de même, des femmes ont été actives, en ce qui concerne par exemple le repérage, le renseignement ou le transport d'armes. À côté de ces rôles, plus proches des rôles masculins traditionnels, il faut toutefois ajouter ceux qu'elles ont pu jouer en convoyant des enfants, en les cachant, en les éduquant. Énoncer ces différents rôles dans leur diversité et faire la part de ce qui est spécifique et de ce qui ne l'est pas dans les actions menées par les femmes est donc la tâche à accomplir.

Le 2<sup>ème</sup> colloque de Lacaune se propose donc d'offrir aux chercheurs qui se sont penchés sur ces questions, dans le cadre du département mais aussi en replaçant ce cadre sur le plan national, l'occasion de se rencontrer pour mettre en commun leurs résultats, de faire le point des connaissances sur cette période à partir de cet exemple singulier, de procéder ensemble à l'inventaire toujours à actualiser de ce qui est acquis et de ce qui reste à étudier, de déterminer ce que sont les points d'accord et les questions qui font débat.

III - Samedi 4 et Dimanche 5 Octobre, Salon du Livre à Gaillac (Abbaye St-Michel)

GIGI BIGOT sera présente au Salon grâce à "Peau d'Ame". De plus, elle fera paraître en 2004 un ouvrage portant sur la genèse du spectacle dont les droits d'auteur seront versés à notre Association.

La Municipalité refusant la tenue de stands pour les différentes Associations de la ville - à moins qu'elles aient elles-mêmes produit un ouvrage - nous nous replions, pour cette année sur la possibilité de faire connaître "l'ASSOCIATION POUR PERPETUER LE SOUVENIR DES CAMPS DE BRENS ET DE RIEUCROS" en nous joignant à GIGI BIGOT.

Nous demanderons pour 2004 que soit étudié, malgré un problème d'espace à l'Abbaye St-Michel, une solution pour que les Associations - qui mènent une action souvent ingrate mais très utile pour humaniser la "société dite de consommation" - puissent à l'occasion de cette Manifestation, qui draine beaucoup de monde, se faire connaître.

**PS : Rappel pour les adhérents qui ont oublié la cotisation 2003**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté lors des années antérieures pour l'Association. Le soutien de chacun d'entre vous a été précieux, indispensable pour son rayonnement. Il est à la base de l'énergie que nous avons déployée pour sortir le camp de Brens de l'oubli.

Nous avons fait route ensemble. Nous espérons que vous avez toujours ce même désir de nous soutenir au moment où l'un de nos principaux objectifs est d'ouvrir, avec le concours d'autres Associations (dont les AMITIES JUDEO-LACAUNAISES, le COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION) à la réalisation d'un Lieu de Mémoire et de Pédagogie d'importance départementale, voire régionale.

La cotisation individuelle est fixée à un minimum de 10 Euros ; couple 15 Euros. Le plus simple est d'envoyer directement à notre Trésorière :

Mme Jeanine Audoye  
54, avenue Rhin et Danube  
81600 GAILLAC

Nous faisons aussi appel à vous pour que l'Association s'enrichisse de nouvelles adhésions.

Le Bureau de l'Association sera inévitablement amené à faire le point concernant la liste des adhérents. Il sera conduit, à regret, à se séparer d'anciens adhérents qui n'ont pas acquitté leur cotisation de 2002, voire 2001 et à qui nous avons continué à envoyer le Bulletin. Nous espérons donc que vous réparerez votre éventuelle négligence et opérerez votre réadhésion, sensibles à notre volonté de restaurer des valeurs en se fondant sur la connaissance historique.

"l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé" nous avertit le célèbre historien Marc Bloch qui avait entrevu avant de mourir à quel point la vitesse avait bouleversé l'Histoire en moins d'une génération.